

Bilan financier 2020 d'OI Lyon présenté lors de l'AG
du 26 avril 2021
par la trésorière, Martine GRENARD.

1) Les adhérents

En 2020, Serge Turlan, est décédé suite à un choc allergique. Malgré une année de confinement due au SARS-CoV-2, nous avons cinq nouvelles adhésions. En fin d'année, nous comptons 65 adhérents à jour de cotisation. Nos réunions continuent en visioconférence, alors n'hésitez pas à prendre la parole ou à tchater pour connaître le fonctionnement du club et nous faire part de vos attentes.

2) Les rentrées d'argent

- **En 2020, la subvention de fonctionnement de La Poste est de 2 350 €. Elle est en hausse. Elle est liée à notre activité et au nombre d'adhérents et de postiers. En 2019, elle était de 1 782 €.**

- L'aide financière (versée par OI) relative à nos charges annuelles de REZO 1901 est supprimée depuis 3 ans, Pour la 3^e et dernière fois (normalement), une aide exceptionnelle de 2 800 € a été versée sur le CCP du club.

Au total, une aide importante de La Poste de 5 150 €.

- le montant total des cotisations des adhérents est de 3 859 €. Objectif Image Union conseille aux clubs *que le montant des cotisations paie le loyer car il y a baisse de ou des subventions. C'est le cas. Il est préconisé d'avoir des réserves sur le Livret et de trouver des recettes.* En période de pandémie, cela n'est pas facile !

- les intérêts du Livret A au titre de 2020 : 102,31 €

- *En cette année d'élection municipale, nous n'avons pas de partenariat avec la Mairie du 8^e.*

3) Les dépenses du club

Les grosses dépenses du club sont les charges avec les frais de fonctionnement

- notre plus grosse dépense est la participation aux charges de l'immeuble : 288 € / mois soit 3 456 € par an pour 46 m². Je note que nos cotisations payent les charges.

- assurance MAIF de 85,12 € qui est une obligation légale (REZO 1901 l'exige ainsi que la DNAS = service sociaux de La Poste)

- achat de solutions hydroalcooliques, de savon, ... suite à la COVID-19.

- une gerbe de fleurs pour le décès de Serge Turlan

- cotisations du club à OI Union, à la FPF et à REZO 1901
- le Site Internet OVH : 88,74 € pour l'année
- affranchissement pour l'envoi des photos pour les salons, l'envoi des vœux...

Les dépenses dédiées à la photo

Peu de dépenses suite à la pandémie car le club est resté fermé une grande partie de l'année.

- 449,03 € de livres et revues photos achetés. Un léger dépassement du budget alloué de 400 € géré par Claude Brenas pour cette année où le club n'a pas investi dans du matériel.

Je remercie Claude, car la bibliothèque a un grand succès auprès des adhérents. De plus, des adhérents du club et une agent du Centre Financier LBP ont donné des revues, des livres pour la bibliothèque. Le club les remercie.

- du papier photos (remboursées par les adhérents d'OI Lyon qui font des tirages)
- affranchissement pour les salons d'OI

Bilan comptable du club : un bénéfice soit un excédent exceptionnel de 3 007,94 €

Les comptes présentent des soldes créditeurs au 31 décembre 2020 :

- CCP = 383,03 €
- Livret A = 20 733,43 €
- Caisse (espèces) **à zéro**
- Caisse Chèques Cadeaux **à zéro**

A la demande d'Objectif Image Union, je fais apparaître le bénévolat sur la comptabilité : soit 1 358 heures de bénévolat à 14 €/l'heure = 17 836 €. Merci à Claude Souchal car il a donné beaucoup de son temps pour la création, la gestion du site du club et pour l'organisation de nos réunions en visioconférence.

Pour rappel, les associations ont donc tout intérêt à faire apparaître la contribution volontaire (ou bénévolat) dans leur comptabilité pour une meilleure visibilité de leur dynamisme, de leur activité réelle et du volume de travail consacré à telle ou telle action. La valorisation comptable du bénévolat démontre également aux financeurs publics, dans un langage qui est le leur, l'apport effectif et non négligeable que fournit l'association par rapport aux subventions demandées. De même, l'importance des contributions volontaires en nature peut servir pour justifier le caractère désintéressé de l'association.

En 2020, les immobilisations (ordinateur, imprimante, flashes...scanner, haut-parleur...).

Le club a effectué des achats ou des avances d'argent pour les adhérents (ex : papiers photo, encres, maries-louises...cotisations FPF). Vous les trouvez dans la rubrique : charges engagées pour un tiers. Ces achats et cotisations sont remboursés par les adhérents (voir rubrique remboursement pour un tiers).

Cela démontre l'aide apportée par le club aux adhérents car l'achat en nombre permet des réductions de prix. De plus, c'est une avance d'argent faite aux adhérents.

Il y a un écart de 12,50 € car les dépenses sont légèrement supérieures aux recettes. Des adhérents ont payé leurs impressions Epson de fin 2020, début 2021. En général, les comptes sont équilibrés.

La commission des comptes est composée de David Berthelot, Sabrina Mahdjoub et Xavier Gicquel. Ils sont présents ou représentés à l'AG. Ils ont étudié les comptes de l'association et les valident.

**Le bilan financier présenté par Martine Grenard est soumis au vote et validé :
voix pour / contre / abstention .**

Des nouvelles d'OI Union :

1) La subvention de fonctionnement de La Poste pour notre club est en hausse. .Cela démontre notre activité notamment la publication d'articles en direction des postiers. Elle sera de 3 365 € pour 2021.

Une subvention exceptionnelle pour les charges payées à REZO 1901 a été demandée. Elle sera de 2 400 €. Elle est en baisse.

Au total, La Poste versera 5 765€.

2) Je vous invite à vous inscrire à OI Union qui fédère tous les clubs OI. Les règlements des salons d'OI peuvent être téléchargés. **La participation au concours se fait directement sur le site d'OI.** La newsletter vous permet de recevoir des infos, voir des photos, lire des articles et la revue e-images...

Dépenses du club prévues en 2021 :

1) Les charges payées à REZO 1901 sont toujours de 288 €/mois.

2) Claude Brenas dispose à nouveau d'un budget de 400 € pour l'achat de livres et revues photos.

3) Une 2^e règle Logan a été achetée pour faire des maries-louises, en ce début d'année.

Peu de dépenses seront programmées en prévision de la disparition du COGAS et de la DNAS (services sociaux de La Poste) en 2023.

Enfin, je remercie Guy Brechon notre secrétaire car il collecte toutes les informations sur le club. C'est très important car la subvention de La Poste dépend de ces critères :

- du nombre total d'adhérents et du nombre de postiers
- du nombre de participants ou présélectionnés aux divers salons, notre participation aux jugements des prix Jean Masson et Eymonerie, de l'organisation d'un salon ou d'un stage pour Ol...
- des actions vers les postiers : articles sur le Portail Malin (site Internet dédié aux postiers), propositions d'activités pour les postiers et réponses apportées aux demandes spécifiques de la DNAS (participation à un forum d'associations, CTPC...).

Il nous informe sur l'actualité du club par mail. Il est le correspondant de la FPF.